

Rentrée Scolaire 2026-2027

CHAM CHAD CLASSEs À OPTION

AU COLLÈGE, DÉVELOPPE TA PRATIQUE ARTISTIQUE OU SPORTIVE :
DANSE, PRATIQUE INSTRUMENTALE, CHANT ET ARTS DU SPECTACLE,
ARTS PLASTIQUES, GYMNASTIQUE



INSCRIPTIONS OUVERTES

À PARTIR DU 12 JANVIER 2026
RETRouvez toutes les informations
EN FLASHANT LE QR CODE



CHAM vocale Arts du spectacle («*Une toile de Maître*», création 2025)



La Ville d'Aulnay-sous-Bois soutient l'accès à la culture, la pratique artis- tique et du sport au sein des collèges

en permettant aux collégiennes et collégiens de pratiquer les disciplines qu'ils affectionnent dans des conditions leur garantissant les meilleures chances d'épanouissement.

De la 6^e à la 3^e, il leur est possible d'aménager leurs horaires afin d'associer passion et scolarité.



**Le Conservatoire de musique et de danse
à Rayonnement Départemental,**

Le Centre de création vocale et scénique,

L'École d'Art Claude Monet,

**Les professeurs d'Éducation Musicale et
d'Éducation Physique et Sportive,**

proposent ces enseignements à travers des dispositifs d'accompagnement permettant d'assurer une réussite scolaire et culturelle aux élèves concernés par ces parcours.

**Découvrez dans ce guide les différents dispositifs soutenus par la
Ville et leurs modalités d'inscription pour la rentrée 2026/2027.**



En partenariat avec l'Éducation nationale, le conservatoire propose aux collégiens des **Classes à Horaires Aménagés Danse (CHAD) et Musique (CHAM)** : une formation artistique approfondie et gratuite sur le temps scolaire ordinaire*, tout en poursuivant une scolarité générale classique. Ces parcours spécifiques développent créativité, persévérance, sensibilité, confiance en soi et ouverture culturelle.

*Certains cours peuvent toutefois être assurés en dehors du temps scolaire ordinaire.

1. CHAD, AU COLLÈGE LE PARC

Les élèves suivent un enseignement artistique complet réparti au Conservatoire et au collège :

- **Formation chorégraphique exigeante** : danse classique et contemporaine, laboratoire chorégraphique, formation musicale danseur
- **Volume horaire** : 8h15 à 10h15 hebdomadaires (cours supplémentaires payants, possibles jusqu'à 15h30)
- **Enseignement complémentaire** : chant choral et éducation musicale renforcée.

En fin d'année, les élèves produisent publiquement un projet artistique global mené avec les élèves en CHAM instrumentale, au conservatoire.

2. CHAM INSTRUMENTALE, AU COLLÈGE LE PARC

Les élèves bénéficient d'un enseignement musical complet, réparti au conservatoire et au collège :

- **Formation musicienne spécialisée** : pratique instrumentale individuelle (et collective le cas échéant), formation musicale
- **Volume horaire** : 1h30 à 4h15 hebdomadaires au conservatoire
- **Enseignement complémentaire** : chant choral et éducation musicale renforcée.

En fin d'année, les élèves produisent publiquement un projet artistique global mené avec les élèves en CHAD, au conservatoire.

3. CHAM VOCALE ARTS DU SPECTACLE, AU COLLÈGE GÉRARD PHILIPE

Les élèves bénéficient d'une formation artistique complète, collective, orientée vers les arts de la scène en partenariat avec le CRÉA-centre de création vocale et scénique.

•**Pratique vocale** (technique vocale, choeur), pratique chorégraphique, arts du spectacle, formation musicale, éducation musicale.

•**Volume horaire** : 4h à 5h hebdomadaires au conservatoire.

En fin d'année, les élèves présentent leur création au conservatoire ou au théâtre Jacques Prévert lors du festival ***Il était une Voix***, organisé par le CRÉA avec le conservatoire.

POUR QUI ?

Élèves entrant en 6e : sélection sur **motivation**.

Critères spécifiques :

•**CHAM instrumentale** : sens musical et mémorisation.

•**CHAD** : sens musical, mémorisation + prérequis techniques (niveau fin de 1er cycle).

Débutants en danse : possibilité d'intégrer un cursus non CHAD au conservatoire en 2026-2027 avant d'intégrer une CHAD.

MODALITÉS : INSCRIPTION EN 5 ÉTAPES

1. Retrait du dossier à partir du 12 janvier 2026

Auprès de la direction de l'école où est scolarisé l'enfant.

2. Réunions d'information

• **CHAD et CHAM instrumentale** : lundi 19 janvier à 18h30 au collège Le Parc

• **CHAM vocale Arts du spectacle** : mardi 20 janvier à 18h30 au collège Gérard Philipe

3. Dépôt du dossier avant le 14 février 2026 au conservatoire en double exemplaire :

• L'un à l'école où est scolarisé l'enfant,

• L'autre au conservatoire.

4. Commissions locales au conservatoire

• **CHAD et CHAM instrumentale** : 18 mars 2026, à partir de 9h15

• **CHAM vocale Arts du spectacle** : 25 mars 2026, à partir de 9h15

5. Réponses aux candidatures données en juin 2026

Informations : Conservatoire au 01 48 79 65 21 - CRD@aulnay-sous-bois.com



Classe option arts plastiques au collège Christine de Pisan
Avec l'École d'Art Claude Monet

CLASSE OPTION ARTS PLASTIQUES

La classe option arts plastiques, proposée par le **collège Christine de Pisan et l'École d'art Claude Monet**, offre aux élèves de la 6^e à la 3^e la possibilité de recevoir en complément de leur formation générale, un enseignement spécifique dans le domaine des arts plastiques dans des conditions leur garantissant les meilleures chances d'épanouissement.

Comment se déroule la formation ?

De la 6^e à la 3^e les élèves suivent une scolarité normale, totalement gratuite, dans un groupe composé au maximum de **24 élèves par niveau**.

Les emplois du temps sont aménagés pour leur permettre de suivre un enseignement renforcé en arts plastiques (2h supplémentaires par semaine en 6^e) organisé en alternance au collège et à l'École d'Art Claude Monet.

Chaque année, l'équipe pédagogique de l'option arts plastiques composée du professeur d'arts plastiques du collège Christine de Pisan et de quatre professeurs de l'École d'Art Claude Monet, élabore un programme permettant aux élèves d'aborder l'histoire de l'art à travers les

courants artistiques, tout en expérimentant une diversité de techniques et de médium (dessin, peinture, céramique, photo...)

En complément des cours en classe d'arts plastiques ou en atelier, des sorties sont organisées par les enseignants : visites d'expositions dans des musées, galeries, fondations ou lieux d'intérêt sur le territoire aulnaysien, offrant ainsi aux élèves une ouverture concrète sur le monde de l'art.

Pour qui ?

L'option arts plastiques est ouverte, **sans pré-requis**, à des élèves motivés par les activités artistiques et les arts plastiques en particulier.

Tous les élèves entrant en 6^e à la rentrée 2026, sectorisés au collège Christine de Pisan, peuvent candidater. Une fiche incluse dans le dossier d'inscription au collège est à compléter par les parents.

Comment s'inscrire ?

Informations par mail : ce.0932310f@ac-creteil.fr – Par téléphone : 01 86 78 31 00

Classe option sportive au collège Le Parc avec le club des Amis Gymnaste D'Aulnay

Des stages de pratique sont organisés pendant les vacances (1 semaine sur 2 à chaque vacance et reprennent la pratique aux alentours du 15 août).

CLASSE OPTION SPORT ÉTUDE

Comment se déroule la formation ?

Le temps de pratique de la section sportive GYMNASTIQUE /Sport

Étude du collège Le Parc est d'au minimum 15 heures par semaine.

Les élèves pratiquent tous les après-midis de 14h15 à 18h (sauf le lundi pour les 6^e/5^e et le vendredi pour les 4^e/3^e) et peuvent avoir des compétitions les week-ends.

Le Sport Étude est un centre départemental de formation qui a pour objectif de permettre aux élèves qui l'intègrent d'obtenir le meilleur niveau possible (interrégional à international). Cette classe articule avec les instances fédérales comme un échelon vers les centres nationaux élites (pré-filière).

Pour qui ?

Les élèves sont sélectionnés en fonction de leurs aptitudes à pouvoir poursuivre un double cursus scolaire et sportif, sans hypothéquer leurs chances de réussite ni dans l'un ni dans l'autre.

La sélection se fait au regard du palmarès antérieur et des acquisitions gymniques déjà acquises. Les élèves sélectionnés ne sont pas débutants et tous ont déjà une pratique évoluée avant d'intégrer la structure. Une fiche incluse dans le dossier d'inscription au collège est à compléter par les parents.

Comment s'inscrire ?

Si quelques élèves sont du secteur du collège, un certain nombre d'entre eux intègre cette structure par dérogation. Il est donc important que les familles ou les clubs d'origine prennent contact avec le centre départemental le plus tôt possible afin d'apprendre mutuellement à se connaître. En effet, les SES (Section d'excellence sportive) doivent établir la liste des gymnastes qui entrent au sein de la structure pour la saison sportive suivante avant le 30 avril 2026.

A l'issue de regroupements départementaux, de compétitions fédérales et lorsque les gymnastes ont été détectés, ces derniers devront participer aux tests de sélection mis en place au mois de mars 2026.

Test d'aptitude gymnique : bases gymniques, force physique, souplesse, coordination, compréhension technique.

L'accès à ce test de sélection est ouvert permettant à d'éventuels sportifs non ciblés de participer. Il suffit aux familles intéressées de contacter la structure pour rencontrer les personnes en charge du centre départemental au préalable.

Pour permettre aux élèves la meilleure réussite possible sur le plan scolaire :

→ Un dispositif d'accompagnement de 4 heures par semaine est mis en place sur la pause de midi pour renforcer leurs acquisitions.

→ Nos partenaires directs en plus du collège Le Parc sont :

- La Municipalité d'Aulnay-sous-Bois

- Le Comité départemental de gymnastique

- Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis : le centre départemental a été reconnu en 2004 comme l'une des deux vitrines pédagogiques de la Gymnastique en Seine-Saint-Denis.

La Ville s'engage à soutenir l'accès à la culture et au sport pour tous !

LES STRUCTURES CULTURELLES ET SPORTIVES

**Conservatoire de musique et de danse
à Rayonnement Départemental
12 rue de Sevran**

**CRÉA
3 rue Jacques Duclos**

**École d'Art Claude Monet
1 rue Aristide Briand**

**Direction des Sports
41 boulevard Charles Floquet**

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

**Collège Christine de Pisan
10 chemin du Moulin de la Ville**

**Collège Gérard Philipe
1 avenue du Maréchal Juin**

**Collège Le Parc
Place Jean-Claude Abrioux**

**ART DU SPECTACLE - CHANT
PRATIQUE INSTRUMENTALE - DANSE
ARTS PLASTIQUES - GYMNASTIQUE**

